



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE REGION ILE DE FRANCE

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA
PREFECTURE DE LA REGION ILE DE FRANCE**

RAA-REG Spécial n°73 du 12/05/2015

SOMMAIRE

**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
ILE DE FRANCE**

DECISION n° REG-2015-113-1 du 23 avril 2015 (Décision n° 2015-14)
portant délégation de signature du directeur général Melle Lise RIVAS

Décision n° 2015- 14

2015-14-1

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France, modifié par le décret n° 2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination de M Gilles BOUVELOT, directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Mademoiselle Lise RIVAS, chef de projets, à l'effet de :

- Régulariser tous actes d'acquisition, de cession et d'échange de biens mobiliers et immobiliers dans la limite d'un prix maximum de 1M€ et tous actes qui en seraient la suite ou la conséquence ;
- Signer tous actes constatant le versement d'indemnités d'éviction, de non renouvellement ou de résiliation de bail dans la limite d'un montant maximum de 1M€ et tous actes qui en seraient la suite ou la conséquence ;
- Déposer toutes plaintes, mandater tous huissiers, requérir le concours de la force publique ;
- Souscrire toute demande d'autorisation d'urbanisme ou autre autorisation administrative et tous actes qui en découleraient ;
- Aux effets ci-dessus, signer tous avants contrats, régulariser tous états descriptifs de divisions, procéder à toutes divisions foncières et plus généralement faire tous actes préalables nécessaires à la mise en œuvre des opérations ci-dessus, certifier tout document, faire toutes déclarations, d'une manière générale, faire le nécessaire.
- Certifier le service fait.

LB

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1 avril 2015.

Fait à Paris,
Le 23 avril 2015

Le Directeur général,
Gilles **BOUVELOT**

